

Dossiers traités lors des 3 derniers conseils municipaux

Conseil du 03/07/2015

- Présentation du PADD dans le cadre de l'élaboration du PLU
- Exploitation forestière 2015-2016
- Transfert dans le domaine public du lotissement « Les Terrasses du Craît »
- Organisation du scolaire et du périscolaire à la rentrée 2015

Conseil du 04/09/2015

- Agenda de mise en accessibilité des bâtiments recevant du public
- Aménagement de la RD308 entre la chapelle et le carrefour du Chemin Neuf
- Modification des statuts de la CAGB
- Financement au plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
- Centre de gestion du Doubs – Service de remplacement
- Plan communal de sauvegarde
- Situation du scolaire
- Organisation du périscolaire
- Utilisation du site internet
- Bilan de l'exploitation forestière 2014-2015
- Travaux d'entretien réalisés durant l'été
- Travaux de sécurisation des routes de la Maltournée et de la Gare
- Instruction des actes d'urbanisme par la CAGB
- Présentation d'un permis à enjeux : relais de la Diligence
- Avancement du PLU
- Choix du prestataire pour la révision du plan de zonage d'assainissement
- Etat d'exécution du budget 2015
- Modifications budgétaires
- Sécurité routière

Conseil du 16/10/2015

- Aménagement de la RD308
- Dossiers évoqués lors du conseil communautaire de la CAGB du 24 septembre
- Créances irrécouvrables
- Instruction des actes d'urbanisme par la CAGB
- Organisation du périscolaire
- Contrat Temps Libre passé avec les FRANCAS
- Affouage 2015-2016
- Dossiers évoqués lors du conseil syndical du SIVOM du 02 octobre

Vous pouvez retrouver l'intégralité des procès-verbaux des conseils en mairie ou sur le site internet de Larnod, rubrique « vie municipale ».

Chaque procès-verbal est aussi consultable sur le panneau d'affichage de la mairie où il reste affiché un mois environ.

Prochain conseil municipal

Vendredi 27 novembre 20 h

Nouveaux habitants

Comme l'an dernier, les nouveaux habitants seront conviés à un moment de convivialité, d'échange, de rencontre. Des informations leur seront données sur le fonctionnement de la commune, sur le village. Cette rencontre aura lieu le 7 novembre à 18 heures. Elle concernera toutes les personnes arrivées au village après septembre 2014. Certains se sont déjà fait connaître en se présentant à la mairie ; nous invitons les autres à venir s'inscrire, le mardi de 17h à 19h ou le samedi de 10h à 12h.

Cérémonie de Valmy

Dimanche 27 septembre, comme tous les derniers dimanches de septembre, a eu lieu la cérémonie en mémoire des fusillés et déportés des groupes Guy Mocquet et Marius Vallet. Comme l'a expliqué Jean-Marie Ligier, président de l'association à la mémoire du groupe de résistance Guy Mocquet, celle-ci s'est déroulée au centre bourg, les anciens ne pouvant plus monter au rocher de Valmy.

En tête de défilé, une cinquantaine de portedrapeaux représentaient les associations d'anciens combattants. De nombreuses personnalités représentant l'Etat ou les corps constitués étaient présentes, ainsi que de nombreux élus nationaux ou locaux,

Dans son discours, le maire, après avoir rendu hommage aux fusillés de la Citadelle, a insisté sur l'exemple qu'ils nous ont donné et qui ne se limite pas à la guerre 39-45 : « Aujourd'hui, ils doivent être pour nous un exemple, en donnant un sens à la liberté. Nous leur devons en réalité bien plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies, le 8 mai 1945 ... ».

Il inscrit aussi leur histoire dans le présent et dans l'avenir. « Cette journée du Souvenir revêtra tout son sens si elle ne se limite pas à la mémoire du passé, mais si elle s'inscrit aussi, dans le présent et dans l'avenir. Ne pas plier, ne pas se replier, espérer et lutter. Tel est l'esprit inaltérable de la Résistance ».

Cambriolages

La vague de cambriolages sur le secteur, commencée à l'entrée de l'été, continue (3 cambriolages le mardi 13 octobre à Saône). Ces actes délictueux ont lieu aussi bien de jour que de nuit. Aussi le capitaine Louvet, commandant la brigade de gendarmerie de Tarragnoz, préconise-t-il quelques règles de base pour éviter ces désagréments :

- Ne pas laisser un sous-sol ou un garage ouvert même si l'on est dans la maison
- Ne pas laisser les clés sur l'auto, même dans le garage
- Ne pas laisser de clés de maison visibles ou à portée de main
- Ne pas mettre d'objets de valeur dans des endroits que tout bon cambrioleur connaît
- Pendant les vacances, ne pas laisser ses clés dans la boîte à lettres, les donner à un voisin. Laisser ses coordonnées à la gendarmerie qui fait des rondes.

Appel à candidature

La municipalité a commencé la réhabilitation de l'espace du stade dans l'idée de créer un espace dédié aux sports, aux loisirs et à la détente. Déjà l'an dernier, les vestiaires ont été remis en ordre pour les jeunes de l'US Doubs et Loue. Un arboretum est en cours d'installation. Le boulodrome est accessible de nuit comme de jour. De nouvelles installations, telles que skatepark ou mini mur d'escalade (ou autres), sont prévues. Les futurs utilisateurs étant certainement les plus compétents pour le choix et l'installation de ces équipements, nous invitons les jeunes de 8 à 16 ans environ de s'associer au projet pour nous faire part de leurs idées et leurs envies. Ceux qui sont intéressés peuvent se faire connaître en mairie.

Incivilités

Des cas d'impolitesse, de manque de respect, voire d'incivilité, ont été enregistrés dans le bus de transport scolaire ou pendant le périscolaire. Faut-il rappeler aux enfants les règles fondamentales de respect envers les adultes qui les encadrent ? Si de tels faits venaient à se reproduire, des sanctions seraient prises, qui pourraient aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.